

Le prix culture-Musicora en faveur de la facture instrumentale

Depuis 1995, le ministère de la culture décerne, à l'occasion de *Musicora*, qui s'est affirmé comme un lieu de convergence de la facture artisanale française puis internationale, un prix d'un montant de 40 000 F.

Ce prix vient récompenser le projet d'un artisan qui, dans le domaine de la facture instrumentale améliore l'instrument qui est le sien, mais aussi en développe la pratique et en favorise l'audience.

Ce prix prend place auprès de celui décerné par le ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat à un projet valorisant quant à lui l'excellence et le savoir-faire de l'artisanat français en matière de facture instrumentale.

Le prix du ministère de la culture a été décerné cette année à Claire Soubeyran.

Claire Soubeyran fabrique des flûtes traversières d'après des instruments baroques et romantiques. Le jury du prix culture-Musicora a été séduit par son projet de flûte baroque au doigté moderne.